

Les élections générales de 1982 dans l'Île-du-Prince-Édouard

Agar Adamson

En raison de la petitesse de ses circonscriptions, l'Île-du-Prince-Édouard a adopté une façon de se gouverner et un style de vie politique tout à fait uniques. Beaucoup de députés (quatre en 1982) sont élus avec des majorités de moins de cent voix. Pour avoir des chances de gagner, les candidats doivent plaire aux divers groupes d'intérêts locaux, même les plus petits. Le public considère la politique comme un curieux mélange de campagne électorale sérieuse et de réunions amicales qu'on appelle parfois «campagne de cuisine» à cause de l'habitude prise par les candidats de venir s'asseoir dans les cuisines des cultivateurs pour y boire un coup.

Jusqu'à récemment, le système électoral incitait les électeurs au cynisme. La province possédait à l'origine un parlement bicaméral, mais en 1893 les deux chambres furent fusionnées en une seule pour que chacune des quinze circonscriptions soit représentée par un conseiller et un député. Toute personne qui possédait une propriété d'une valeur d'au moins 325 dollars, avait droit de vote dans cette circonscription, même si elle n'y habitait pas. Par conséquent, un électeur qui possédait une telle propriété dans chacune des circonscriptions avait trente voix au scrutin général. Ce système fut enfin modifié en 1963 et un électeur ne peut désormais voter que dans la circonscription où il réside.

Aujourd'hui, l'Île-du-Prince-Édouard est répartie en seize circonscriptions doubles (une circonscription fut ajoutée lors du remaniement de la carte électorale en 1965). Il y a cinq circonscriptions dans le comté de King ainsi que dans celui de Prince; celui de Queen's, qui est le plus grand de tous et qui englobe la ville de Charlottetown, en compte six. Puisque la population est répartie à peu près également entre les deux principaux groupes religieux, les partis ont souvent trouvé pratique de présenter un candidat catholique et un candidat protestant dans chacune des circonscriptions. Dans certaines circonscriptions, telles que Fifth Queens, les différences religieuses semblent avoir perdu de leur importance. Depuis 1975, cette circonscription est représentée par deux catholiques. Cependant, comme le souligne Jeffrey Simpson dans son livre *Discipline of Power* (pp. 109-110), un parti politique qui ne tient pas compte de ces différences religieuses, le fait à ses risques et périls. Par conséquent, la pratique qui consistait à présenter deux candidats – un catholique et un protestant – s'est poursuivie en 1982.

M. Agar Adamson est professeur de sciences politiques à l'Université Acadia. Le présent document est une version révisée d'une communication qu'il a présentée à la réunion annuelle de l'Association des sciences politiques tenue à Vancouver en 1983.

Les circonscriptions de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas vraiment doubles. Chaque parti présente un candidat au poste de conseiller et un autre candidat au poste de député. Dans chaque circonscription, les candidats aux deux postes se font la lutte dans le cadre de la même campagne électorale. Quatre des seize circonscriptions ont élu un conservateur et un libéral, alors que dans quatre autres, un des candidats a exercé assez d'influence pour faire élire l'autre candidat de son parti. Il est donc difficile de dire si le système électoral de la province gêne ou favorise le partage des voix.

La superficie réduite de la province, la taille de sa population et la présence d'habitudes partisans familiales bien ancrées ont défavorisé l'implantation d'autres partis. Un seul candidat indépendant a déjà été élu à l'Assemblée législative. En 1970, le N.P.D. a connu une brève période d'essor qui fut peut-être favorisée par le désordre à l'intérieur du Parti progressiste conservateur. Cependant, le N.P.D. a toujours disposé de peu d'argent à cause du faible nombre d'ouvriers syndiqués dans la province, et parmi les syndiqués, certains n'appuient pas le N.P.D.¹ Après les élections de 1978, la question du leadership a créé une profonde division à l'intérieur du N.P.D. Durant la campagne électorale de 1982, le titre officiel de David Burke était celui de «chef intérimaire». En 1982, le N.P.D. a présenté trois candidats qui ont reçu collectivement 629 voix. Dans une de ces circonscriptions, Fifth Prince, le nombre de bulletins de vote rejetés fut supérieur au nombre de voix que le N.P.D. a reçues. Il est manifeste que le système politique de l'Île-du-Prince-Édouard est bipartite et qu'il le demeurera probablement pendant de nombreuses années à venir. Le Syndicat national des cultivateurs et le mouvement coopératif exercent beaucoup d'influence dans la province, mais cette forme de dissension ne s'est pas transposée sur la scène politique. Toutefois, l'ancien président du Syndicat, Jim Mayne, fut élu chef du N.P.D. en 1983.

Les deux principaux partis, les libéraux et les conservateurs, se dotèrent d'un nouveau chef avant les élections générales de 1982. En 1979, les libéraux avaient à leur tête Bennett Campbell (l'actuel ministre des Affaires des anciens combattants) qui a assumé la direction du parti après la nomination d'Alex Campbell (aucun lien de parenté) à la magistrature provinciale. Bennett Campbell fut élu chef du parti à un congrès tenu au mois de décembre 1978, mais il ne convoqua jamais l'Assemblée législative. L'Assemblée se composait alors de seize libéraux et de quinze conservateurs, un siège étant vacant; il y avait donc égalité après la nomination du président. Bennett Campbell jugea qu'il ne pouvait pas se permettre des élections partielles dans

l'ancienne circonscription d'Alex Campbell, et il déclencha donc des élections générales au mois d'avril 1979; un gouvernement conservateur majoritaire fut alors élu.

Après la mort de l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants, Daniel McDonald, Bennett Campbell démissionna comme chef du parti libéral provincial et comme membre de l'Assemblée législative pour pouvoir se présenter comme candidat aux élections partielles dans la circonscription fédérale de Cardigan où il fut élu. Le caucus libéral nomma un député de longue date, Gilbert Clements, comme chef intérimaire jusqu'à ce que le parti puisse organiser un congrès d'investiture.

Le 24 octobre 1981, les libéraux se réunirent à Charlottetown pour se choisir un nouveau chef. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, les congrès d'investiture sont de grands événements; en effet, le nombre total de délégués autorisés aux congrès des libéraux et des conservateurs se situe à environ 1500, et il faut ajouter un nombre égal de délégués suppléants. Comme disait un membre du parti libéral en plaisantant : «La province étant si petite et tout le monde se connaissant, nous invitons donc tout le monde pour ne blesser personne.» L'ancien ministre et ancien député d'Egmont, David MacDonald, voit la situation d'un oeil un peu plus réaliste : «la démocratie athénienne survit et se porte bien dans l'Île-du-Prince-Édouard»². La participation à ces congrès est plus forte dans l'Île-du-Prince-Édouard que dans les autres provinces atlantiques, et peut-être même que dans toute autre province, à l'exception de l'Ontario et du Québec.

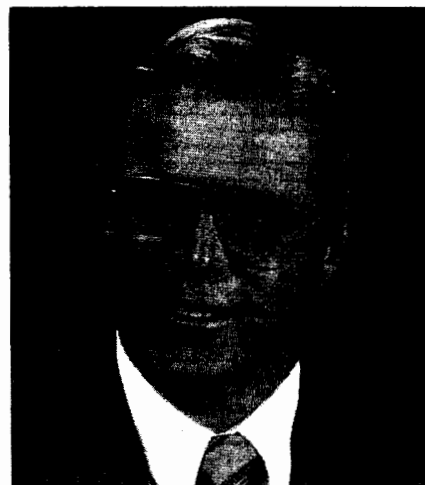
Au congrès d'octobre 1981, les deux candidats étaient le chef intérimaire, Gilbert Clements, et Joseph Ghiz, un avocat de Charlottetown qui avait étudié à Harvard et avait travaillé dans les officines du parti libéral mais n'avait jamais brigué les suffrages. M. Ghiz, un protestant de descendance portugaise, âgé de 37 ans, avait songé à se présenter contre Bennett Campbell en 1978, mais il s'était ravisé et avait participé activement à la campagne de Gerard Mitchell, l'adversaire de M. Campbell. Beaucoup d'observateurs croyaient que M. Clements serait confirmé dans le poste, notamment en raison de son excellent rendement à l'Assemblée législative et parce que M. Ghiz n'avait pas fait ses preuves. Mais il en a été tout autrement. M. Ghiz remporta une victoire écrasante. Intelligent et éloquent, M. Ghiz doit peut-être sa victoire à son talent d'orateur — chose certaine, sa verve ne lui a pas nui.

Aux élections générales du 24 avril 1978, les conservateurs qui avaient à leur tête Angus MacLean depuis 1976, remportèrent quinze sièges contre dix-sept pour les libéraux, avec 8 pour cent plus de voix qu'aux élections précédentes. Un an plus tard, le 23 avril 1979, M. MacLean et les conservateurs enlevèrent vingt et un des trente-deux sièges, avec 53,3 pour cent des voix. M. MacLean avait déclaré qu'il mènerait les conservateurs dans deux campagnes électorales et pas plus. Fidèle à sa parole, il annonça sa retraite à l'été de 1981. Le 7 novembre 1981, les conservateurs de la province se réunirent pour choisir un nouveau chef et un nouveau premier ministre. Les quatre candidats étaient MM. Pat Binns, Barry Clark, Fred Driscoll et James Lee qui s'était aussi présenté en 1976. Tous les quatre étaient ministres dans le Cabinet de M. MacLean. Au troisième tour de scrutin, M. Lee remporta la victoire contre M. Clark, un enseignant et un ministre de l'Église protestante. (M. Clark n'eut pas plus de veine par la suite : aux élections de 1982, il fut défait dans la circonscription de

Sixth Queens par M. Joe Ghiz et il fut le seul ministre à perdre son siège.)

À la suite du congrès d'investiture, M. Lee annonça qu'il ne déclencherait pas immédiatement d'élections générales pour se faire confirmer dans le poste de premier ministre. Toutefois, à l'automne de 1982, il se sentait plus sûr de lui-même, et il ordonna la tenue d'élections générales.

«Soporifique» est le seul qualificatif qui décrit fidèlement la campagne de 1982. Celle-ci, selon certains observateurs, fut la plus ennuyeuse depuis des années. Au début de la campagne, un stratège du parti libéral avait prédit officieusement et correctement que M. Lee remporterait la victoire et que ce serait une victoire



Le premier ministre James Lee.

écrasante car M. Lee avait réussi très rapidement à devenir un second Angus MacLean. Par cette comparaison, il faisait allusion au don que possédait M. MacLean de pouvoir s'identifier aux habitants de l'Île et notamment aux agriculteurs, et au très grand prestige dont il jouissait malgré ce qu'en pensait le *Globe and Mail* qui attribuait à M. MacLean «le charme d'une pomme de terre». Il ne fait aucun doute que James Lee était allé à l'école d'Angus MacLean. Au cours de la campagne, M. Lee misa sur la renaissance rurale que M. MacLean avait lancée au sein du parti conservateur avant la campagne de 1978.

M. Lee entreprit sa campagne électorale sans faire de promesses. Les conservateurs jugeaient qu'en période de récession lorsque le prix des pommes de terre était bas, les électeurs ne voulaient pas se faire acheter avec leur propre argent. Cependant, le mercredi avant le jour du scrutin, M. Lee annonça que les premiers ministres Lévesque et Hatfield avaient convenu d'entreprendre des négociations avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, et que ces négociations pourraient se solder par une diminution de 20 pour cent du tarif résidentiel de l'électricité. Les tarifs de l'électricité dans l'Île-du-Prince-Édouard sont les plus élevés au Canada et, tout comme en Nouvelle-Écosse, ils font constamment l'objet de litiges politiques. En bref, M. Lee promettait que la province achèterait cinquante megawatts d'électricité excédentaire à l'Hydro-Québec et qu'elle obtiendrait un «droit de passage» du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick avait déjà offert de vendre à l'Île-du-Prince-Édouard de

l'électricité de sa centrale nucléaire de Pointe-LePREAU, mais le premier ministre de l'époque, M. MacLean, avait refusé l'offre et avait déclaré que l'Île-du-Prince-Édouard n'achèterait pas d'électricité d'origine nucléaire.

Quelques semaines après les élections générales de l'Île-du-Prince-Édouard, le président d'Énergie Nouveau-Brunswick déclara officiellement que le Nouveau-Brunswick n'avait pas eu d'entretien avec l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il était sidéré par l'idée même d'acheminer de l'électricité du Québec à l'Île-du-Prince-Édouard par le Nouveau-Brunswick. Il semble maintenant que la question ait été abandonnée, du moins jusqu'aux prochaines élections.

Le chef du parti libéral, Joseph Ghiz, présenta un vaste programme électoral qui promettait l'allègement des taux hypothécaires, des médicaments gratuits pour les personnes âgées, des prêts à faible taux d'intérêt pour les pêcheurs, les agriculteurs et les petites entreprises, ainsi que des subventions sélectives à la consommation d'énergie. Il déclara aux électeurs que ses promesses coûteraient seulement 8 millions de dollars, alors que M. Lee soutenait que le programme libéral coûterait trente millions. Le parti au pouvoir réussit à river l'attention de l'électorat sur les promesses des libéraux et n'eut pas ainsi à défendre ses propres réalisations; d'ailleurs, toute la campagne porta sur le programme électoral de l'opposition. Comme il arrive habituellement dans de telles situations, le parti au pouvoir réussit non seulement à réprimer l'attaque de ses adversaires contre son programme, mais aussi à souligner les erreurs des projets de l'opposition. De plus, les chefs des deux partis adoptèrent un style très différent. M. Lee mena une campagne personnelle, sans éclat, alors que M. Ghiz fit une campagne flamboyante et agressive, pour l'Île-du-Prince-Édouard du moins, axée sur son talent d'orateur.



Le chef de l'opposition Joe Ghiz.

Les conservateurs remportèrent vingt-deux sièges, soit un gain d'un siège, et les libéraux seulement dix. Les conservateurs enlevèrent 53,9 pour cent des voix, les libéraux 45 pour cent et les néo-démocrates un pour cent. Pour les conservateurs, ce fut la victoire la plus éclatante depuis 1912, lorsqu'ils remportèrent 60 pour cent des voix.

Le taux de participation varia de 93,9 pour cent dans la circonscription de Second Kings à 68,4 pour cent dans la

circonscription de Fifth Prince. Au total, 78,2 pour cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, comparativement à 83,8 pour cent en 1979 et à 86,2 pour cent en 1978. Les plaisanteries habituelles du jour du scrutin, y compris «les tournées» (qui répugnent à certains théoriciens et journalistes du Canada central), ne furent pas abandonnées. Il ne faut pas oublier que la consommation de rhum le jour du scrutin fait partie des moeurs dans certaines parties des Maritimes. Les bénéficiaires ne considèrent pas cette pratique comme un crime ni comme un pot-de-evin, mais plutôt comme un droit. À leurs yeux, la tradition n'a rien d'illicite. Il semble que ces pratiques plutôt suspectes ne seront pas abandonnées tant que le prix du rhum sera à un prix abordable. Cette situation soulève la question de la légitimité des moyens : un homme politique qui tente de gagner la faveur des électeurs en leur servant du rhum est-il plus coupable que celui qui leur promet des ponts, des routes, des voies rapides, des super-ports, des projets d'exploitation de sables bitumineux, des cafétérias dans les écoles, etc.

Un des faits les plus notables est que les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont presque toujours élu, depuis leur entrée dans la Confédération, le parti au pouvoir à Ottawa. C'est sûrement une pratique prudente compte tenu du pourcentage du budget provincial qui provient du gouvernement fédéral sous une forme ou une autre et de l'importance des transferts fiscaux pour l'économie de la province. Trois fois, soit lors des élections de 1890, 1919 et 1979, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard changea avant qu'un renversement dans le même sens se fasse au niveau fédéral.

Les résultats des élections provinciales de 1982 sont-ils un signe précurseur d'un changement de gouvernement à Ottawa comme en 1890, 1919 et 1979, ou l'Île-du-Prince-Édouard a-t-elle rompu avec ses pratiques électorales? Seul l'avenir le dira.

Il y a une troisième possibilité qui, si elle se confirme, sera peut-être plus importante à long terme que les deux autres. Est-ce qu'à l'instar des habitants de la Nouvelle-Écosse et d'autres provinces, les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont manifesté leur aversion pour le parti libéral fédéral en votant contre leurs homologues provinciaux? En d'autres mots, est-ce que les élections provinciales portent non pas sur les programmes et les réalisations des partis provinciaux, mais sur le rendement et la personnalité des chefs des partis fédéraux? Si c'est effectivement le cas, et les événements politiques récents semblent le confirmer, nous risquons de nous doter d'un régime fédéral analogue à celui de la République fédérale d'Allemagne où les élections au niveau des états (les Länder) ne sont que des plébiscites sur le rendement des partis et des chefs nationaux. La tendance qu'ont les Canadiens d'élire l'opposition dans les capitales provinciales et non à la Chambre des communes n'est pas un phénomène entièrement nouveau, mais elle n'est pas de bon augure pour l'avenir du fédéralisme interdépendant au Canada.

Notes

¹A. Brendan Curley. Thèse de baccalauréat, inédite, Université Acadia, avril 1979, *An Analysis of the 1976 Progressive Conservative and 1978 Liberal Leadership Conventions in Prince Edward Island*.

²Entrevue avec l'auteur.